

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE D'OSENBACH

Enquête publique relative au projet de PLU

Par arrêté du 5 décembre 2018, le Maire d'Osenbach a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, dans les formes prescrites par le Code de l'Environnement, sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté par le conseil municipal le 2 juillet 2018.

Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès du responsable du projet, Monsieur le Maire d'Osenbach, Mairie 2 rue du Heidenberg 68570 OSENBACH

**Le dossier du PLU arrêté, intégrant l'évaluation environnementale du projet et son résumé non technique, accompagné d'une note relative à la conception du dossier, du bilan de la concertation compris dans la délibération du 2 juillet 2018, des avis issus de la phase de consultation (*dont l'avis de l'autorité administrative de l'Etat, compétente en matière d'environnement*), pourra être consulté à la mairie d'Osenbach, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant la durée de l'enquête publique qui se déroulera du lundi 7 janvier 2019 au vendredi 8 février 2019 inclus (consultation possible du dossier papier et sur poste informatique). Le projet de PLU et les documents annexes seront également consultables sur le site internet de la commune : www.osenbach.fr
La Mairie est désignée comme étant le siège de l'enquête publique.**

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance des documents aux jours et heures ouvrables de la mairie : du lundi au jeudi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 11h30 et 13h30 à 16h00 durant cette période (fermeture de la mairie les

17 et 18 janvier 2019), et consigner leurs observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les adresser, par correspondance, au commissaire enquêteur, à la Mairie d'Osenbach, 2 rue du Heidenberg 68570 OSENBACH.

De plus, Les observations pourront également être consignées via un registre dématérialisé, accessible sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/1091>

Monsieur René SALLÉ a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie d'Osenbach

- Lundi 7 janvier 2019 de 9h00 à 11h00**
- Mercredi 23 janvier 2019 de 14h00 à 16h00**
- Vendredi 8 février 2019 de 14h00 à 16h00**

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée :

- en Mairie d'Osenbach et sur le site internet de la commune : www.osenbach.fr**
- au Tribunal Administratif de Strasbourg,**
- en Préfecture du Haut-Rhin et Sous-Préfecture de Thann Guebwiller**

Ces documents pourront être consultés pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

L'autorité compétente pour approuver le projet de PLU est la commune d'Osenbach par voie de délibération du conseil municipal.